

Residence de mon fils et droits usuels

Par loupgarou, le 13/05/2015 à 02:03

Bonjour, je suis un Papa divorcé. Mon fils agé de 16 ans désire changer de domicile et venir habiter chez moi. Depuis quelques temps il ne s'entend plus avec sa mere qui le brime sans cesse. Apres un accord oral entre elle et moi, nous avons convenu qu'il pourrait passer son permis 125 cc, qui pourait lui permettre d'etre un peu plus autonome. Le transport scolaire entre mon domicile et son lycée actuel ne pouvant etre assuré, ce serait une solution afin qu'il puisse s'y rendre tout ou en partie. Mais voilà qu'apres le souhait de mon fils de venir habiter chez moi, elle s'oppose maintenant a ce qu'il passe le permis moto 125 cc. A-t-elle le droit de s'y opposer? Merci d'avance pour vôtre réponse. Franck